

D. Elles auraient peut-être 2,000 boisseaux?—R. Nous n'avons pas reçu toutes nos livraisons avant le 31 juillet ou à cette date, le blé a été livré après cette date. Dans l'intervalle, il se peut que ces compagnies achètent d'autre blé à la campagne.

Le PRÉSIDENT: Et il se peut qu'elles vendent leur blé à la campagne.

Le TÉMOIN: Il se peut qu'elles vendent le blé à la campagne.

M. Perley:

D. Il va sans dire que la défalcation que la Loi des grains les autorise à effectuer,—c'est-à-dire le défalcation primitive,—est une affaire bien secondaire et ne constituerait pas une bien forte quantité?—R. Non, je ne le crois pas. La défalcation est passablement exacte. Elles la pèsent.

D. Oui, je sais qu'il y a un certain pourcentage de défalcation, 1/2 de 1 p. 100 qui est invisible?—R. Oui, ce blé passe la plupart du temps par le tuyau de chargement.

D. C'est ce qui arrive généralement.

M. GRAHAM: Est-ce que cette discussion n'indique pas d'une manière typique ce que j'avais à l'esprit ce matin quand j'ai dit que la Commission fut priée de produire une foule de dossiers volumineux. Ces dossiers sont ici et ils sont tous de très peu d'utilité au Comité. Je voudrais que le Comité tienne compte de la tâche que le gouvernement a confiée à cette Commission et que nous remplissions les fonctions qui nous ont été assignées. En écoutant la lecture de ce long document que M. Findlay a en main je n'ai pu m'empêcher d'en conclure que ceci dénote bien l'inclination que l'on a de demander des renseignements dont le Comité constate le peu d'utilité quand ils sont présentés. Je ne crois pas qu'il sied à des députés responsables d'imposer un travail de cette nature à la Commission dans les conditions actuelles.

Le PRÉSIDENT: Des membres du Comité ont demandé certains renseignements définis, mais je dois dire que j'en conviens avec vous dans une certaine mesure, monsieur Graham. On a toujours cherché à procurer des réponses aux députés relativement à tous renseignements dont ils voulaient saisir le Comité. Désire-t-on discuter cet exposé davantage.

M. Perley:

D. M. Findlay consentirait peut-être à présenter les autres totaux globaux quant à l'année 1939? Nous avons versé aux compagnies une somme totale de \$42,279.82 relativement à la récolte de 1932 et jusqu'au 31 mars 1942. Il s'agissait d'un total d'à peu près 15 millions de boisseaux.

M. Ross (*Souris*): Ces chiffres indiquent-ils que le blé du producteur fut sous-classé?

M. PERLEY: Combien avez-vous payé aux compagnies?

Le TÉMOIN: Nous avons payé \$42,279.82 aux compagnies.

M. PERLEY: Et cette somme portait sur 15,000,000 de boisseaux?

Le TÉMOIN: Il se peut que toutes sortes de facteurs y ont figuré. J'hésite à exprimer une opinion dans un sens ou dans l'autre. Nous avons discuté tous ces facteurs. Il y eut peut-être du blé d'un type qui a été mélangé accidentellement avec du blé d'un autre type ou il s'est agi peut-être de nettoyage à la campagne. Je ne représente aucune des compagnies de manutention, et n'allez pas croire que je cherche à me constituer leur interprète. Je cherche à vous renseigner le plus possible. Je sais qu'en diverses circonstances un agent achètera de bonne foi du blé d'un certain type, et c'est peut-être un agent qui est très apte au classement du blé, mais il constate à sa grande stupéfaction que le blé a été heurté d'une classe pendant que le wagon était en route vers Winnipeg, et c'est parfois le contraire qui se produit.